

	Le Boëtté Louis : Né le 31-05-1878 à Morlaix ; 1902, prêtre et professeur à Paris ; 1904, professeur au collège Saint-Yves de Quimper ; 1907, vicaire à Saint-Martin de Brest ; 1920, aumônier de la marine, Toulon ; 1921, aumônier de la marine, Constantinople ; 1923, aumônier de la marine, Toulon ; 1924, aumônier de la "Jeanne d'Arc" ; 1925, prêtre résidant à Saint-Martin de Morlaix ; 1926, recteur du Tréhou ; 1937, recteur du Conquet ; décédé le 25-08-1940. Étude : <i>Semaine religieuse de Quimper et Léon</i>, 1940 p. 283-285.
--	---

M. Louis Le Boëtté n'a passé que trois ans au Conquet, et l'émouvante cérémonie de ses funérailles a montré comment il a su, en un temps si court, s'attacher la population de cette petite ville par son amabilité, sa générosité naturelle, la facilité de ses relations, la franchise de ses manières, le pittoresque de son langage, surtout par les qualités d'un coeur animé d'une grande charité et d'un zèle souvent habile à forcer les âmes les plus fermées. Tel, il s'est comporté comme recteur du Conquet, tel il fut dans la grande Paroisse de Saint-Martin de Brest, puis au 19^e régiment d'infanterie au début de la guerre 1914-1918, dans la marine de guerre, et dans la paroisse du Tréhou qu'il venait à peine de quitter.

Né à Saint-Martin de Morlaix le 30 mai 1878, il fit ses études primaires à l'école des Frères, une des plus florissantes de la région et qui, sous la direction du Frère Jean, a grandement contribué à maintenir les principes chrétiens dans un grand nombre de familles de Morlaix et de la région. Cette formation était continuée dans les patronages des trois paroisses, et le patronage de Saint-Martin, sous la direction de MM. Coatarmanac'h et Le Roux, connut alors des heures brillantes que les anciens se rappellent avec fierté. Louis Le Boëtté entra au collège de Saint-Pol-de-Léon ; son frère Eugène l'y accompagnait, et après le baccalauréat, ils en sortirent, l'un pour le Grand Séminaire, l'autre pour l'école de la rue des Postes qui devait le mener à Saint-Cyr.

Après le Grand Séminaire, l'abbé Le Boëtté entra, à titre de surveillant, dans cette même école de la rue des Postes ; puis, après un séjour de deux ans à l'école Saint-Yves de Quimper où il fut professeur de troisième, il était nommé vicaire à Saint-Martin de Brest.

Aux premiers jours de la guerre de 1914, comme le 19^e R. I. allait quitter Brest, l'abbé Le Boëtté, cédant à une impulsion, à un mouvement spontané du coeur, sollicita et obtint du colonel de ce régiment l'autorisation de l'accompagner à titre d'aumônier volontaire : il fit la première campagne dont il connut les vicissitudes, et le champ de bataille de Maissin où s'érige un calvaire offert par la paroisse du Tréhou, l'a vu à plusieurs reprises, la dernière fois en août 1939, présider le pèlerinage du souvenir sur les tombes des Bretons qui y sont restés.

Épuisé par les fatigues de la retraite, il revint à Brest, mais pour partir encore et servir dans l'aumônerie de la marine. Il vécut les journées si pénibles de la mer Noire, fut pendant plusieurs mois à Constantinople le curé d'une paroisse de marins, ensuite aumônier de la Jeanne-d'Arc, vaisseau

d'application des élèves officiers. Il a laissé dans ces divers postes, aussi bien près des matelots que des élèves et des chefs, le souvenir d'un prêtre tout à son devoir et dont l'influence personnelle gagnait ceux-là mêmes que ne pouvait atteindre l'action sacerdotale. Il a lié dans ce milieu des amitiés qui lui sont toujours demeurées fidèles : tel des amiraux qui se sont illustrés à Dunkerque pourrait en témoigner.

Il rentra dans le diocèse en 1924, et fut nommé recteur du Tréhou : il s'y est plu et y a plu : « Notre recteur, disait le maire de la commune à l'auteur de ces lignes, n'est pas très familier avec la langue bretonne ; mais il nous parle avec son cœur, nous le comprenons tous et nous l'aimons bien. » Il était mieux adapté au Conquet où il trouvait, dans une population moins homogène, d'excellentes familles chrétiennes, d'autres qui l'étaient moins, mais près desquelles il avait audience en sa qualité d'ancien marin : il n'est pas, nous a-t-on dit, une seule famille du Conquet qui ne se soit fait représenter à ses obsèques.

Il n'y était pas depuis deux ans qu'il ressentait les premières atteintes d'une maladie incurable. Il lutta courageusement, mais vers la mi-janvier, il cessa tout ministère, se contentant de dire la sainte messe. Il la célébra pour la dernière fois le 2 février, et duyt s'aliter. Il ne se faisait guère d'illusion sur son cas, et accueillit avec douceur la perspective d'une port prochaine :: il demanda à son vicaire de l'avertir qu'il eût à recevoir les sacrements dès que son état inspirerait des inquiétudes. Une alerte s'étant produite le 17 avril, M. Le Bot s'acquitta de la mission ; le recteur fit appeler son confesseur et reçut le sacrement de l'Extrême-Onction en présence de la famille presbytérale et de son frère le colonel Le Boëtté, qui avait pu obtenir une permission pour accourir près de lui. Ce n'était qu'une alerte et, pendant quelques semaines, le malade crut qu'il pourrait avoir raison du mal grâce à sa robuste constitution et aux soins dévoués que lui prodiguèrent les docteurs Pruche et Taburet. Mais il s'affaiblissait peu à peu : le jeudi 22 août, il eut une grave défaillance cardiaque, le vendredi il était dans le coma et il mourut le soir de sa fête, le dimanche 25 août, un peu avant minuit.

Les journaux ont dit ce que furent ses funérailles, 1'affluence considérable que ne pouvait contenir l'église paroissiale, le grand nombre de confrères présents malgré la difficulté des communications. Ajoutons deux détails aux renseignements donnés alors. Le deuil de la famille était conduit par le quatrième fils du colonel Le Boëtté, celui-ci étant en captivité et les trois autres fils étant dispersés au hasard de la grande tourmente. Quant au deuil de l'autre famille, celle des camarades de la guerre 1914-1918, il était également représenté. Au moment où, après l'absoute, le cortège quittait l'église pour se rendre au cimetière, on vit arriver une délégation du 19^e R. I. : il y avait là Ernest Kéramoal, autre aumônier de ce régiment, Pierre Massé, le poète de l'association et le chroniqueur de ses campagnes et de ses pèlerinages, François Lidou, d'autres encore. Si les circonstances l'avaient permis, ils auraient incliné le drapeau des anciens combattants devant le cercueil de leur camarade ; ils ont pu s'incliner devant les deux croix du chevalier de la Légion d'honneur et de l'aumônier de marine, épinglées sur le drap mortuaire ; ils ont pu surtout se recueillir dans le souvenir, dans la prière et aussi dans l'espérance !